



# LE CETA: MENACE LES NORMES ALIMENTAIRES ET AGRICOLES EN EUROPE

© Bodo Marks/GP

Le CETA, traité commercial Europe-Canada, entrera provisoirement en vigueur le 21 septembre 2017. De ce fait, de larges pans du CETA seront d'application avant même sa ratification par les parlements des États membres de l'UE. Toutefois, ceux-ci peuvent toujours choisir de ne pas ratifier le CETA, ce qui reviendrait à le rejeter dans son intégralité. Avant de prendre position, nos parlementaires doivent prendre en compte une série de considérations politiques concernant le CETA et ses conséquences pour l'avenir de l'agriculture et de l'alimentation européennes.

**En vertu du CETA, l'UE sera davantage intégrée à l'industrie de la viande canadienne (et, partant, à celle des États-Unis). Ainsi, le CETA multipliera les quotas d'importation de porc et de bœuf canadiens vers l'UE par un facteur allant de 12 à 14, pour les porter respectivement à 75000 tonnes pour le porc et 45840 tonnes pour le bœuf.**

À l'instar des autres traités commerciaux, le CETA réduira les tarifs douaniers dans le but de favoriser le commerce international. Toutefois, le CETA va bien au-delà de cet objectif traditionnel et exprime une volonté inédite d'influencer les politiques intérieures de l'UE et du Canada afin de réduire les coûts et de limiter la réglementation. Cette volonté d'abolir les « barrières commerciales non tarifaires » vise les normes agricoles et alimentaires. Le CETA menace les politiques agricoles et alimentaires (actuelles et futures) de l'UE qui sont plus strictes que les règles canadiennes ou qui visent à mieux protéger la santé humaine ou animale des méfaits d'un commerce débridé (fiche d'information 1).

Les principales dispositions menacées sont :

- L'interdiction de la production de viande recourant à des organismes génétiquement modifiés (OGM), à des hormones de croissance ou au rinçage par des antimicrobiens chimiques. Le Canada et les États-Unis ont attaqué l'interdiction européenne des hormones de croissance devant le mécanisme de règlement des différends de l'OMC. Le CETA leur offre un nouveau boulevard pour abolir l'interdiction de ces hormones en Europe.
- Les règles relatives à l'étiquetage obligatoire du pays d'origine (COOL) pour la viande et d'autres produits alimentaires.
- Les futures restrictions concernant les animaux clonés et leur descendance, ainsi que les dispositions relatives à leur étiquetage et traçabilité dans le système alimentaire européen.

## LE CETA MENACE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Les systèmes de sécurité alimentaire du Canada et de l'Union européenne diffèrent significativement. Au Canada, les normes sont moins strictes qu'en Europe, et le secteur agricole dépend fortement des additifs chimiques et des OGM. La coopération réglementaire entraîne un nivellement par le bas causé par un processus législatif qui favorise la participation précoce et active des lobbies industriels, d'agents de l'État favorables aux entreprises et de fonctionnaires chargés de la promotion du commerce. L'accent est mis sur la réduction des coûts et l'élimination des formalités administratives, plutôt que sur la santé et la sécurité.

Le CETA contient un ensemble de mesures relatives à la déréglementation largement préconisées par les grandes entreprises, qui entraîneront l'harmonisation des normes de sécurité alimentaire sur la base du plus petit commun dénominateur ainsi que l'affaiblissement des normes d'évaluation des risques liés aux produits alimentaires dans l'UE.

## LE SAUMON OGM

En mars 2016, les autorités canadiennes ont donné leur aval au saumon AquaAdvantage, premier saumon génétiquement modifié à être approuvé pour la consommation humaine dans le pays. Le Canada n'a pas imposé d'étiquetage particulier, laissant cette décision à la discrétion du producteur, AquaBounty Technologies. Près de 4,5 tonnes de filets de saumons génétiquement modifiés ont déjà été vendues au Canada, sans étiquetage particulier. C'est donc à leur insu que les Canadiens ont consommé du saumon génétiquement modifié. Le CETA pourrait doper les exportations de saumon du Canada vers l'UE grâce à la baisse des tarifs douaniers et au relèvement des quotas. Toutefois, étant donné l'absence d'étiquetage et de traçabilité au Canada et sachant que le saumon OGM n'est pas autorisé dans l'UE, chaque importation de saumon vers l'Europe devrait faire l'objet d'une analyse de manière à éviter l'importation de poisson génétiquement modifié.

De plus, le système juridictionnel des investissements du CETA autorise les entreprises basées au Canada à attaquer directement les lois relatives à la sécurité alimentaire et les politiques agricoles de l'UE et de ses États membres, sous prétexte de discrimination ou de manque à gagner présumés, et à revendiquer un dédommagement.

## LE CETA MENACE L'INDICATION DU PAYS D'ORIGINE

Les lois relatives à la mention obligatoire du pays d'origine (aussi appelées COOL – Country of Origin Labelling) permettent au consommateur de connaître l'origine de certains types d'aliments. Les consommateurs montrent un intérêt marqué pour l'origine de leur nourriture, depuis que l'Europe s'oriente vers des importations accrues de viande en provenance de pays tels que la Chine, la Thaïlande et le Brésil et que des scandales alimentaires se produisent de manière régulière au sein de l'EU et en dehors de celle-ci. La grande industrie agroalimentaire préférerait que les consommateurs ignorent que les animaux sont bien souvent élevés dans un pays, abattus dans un autre et transformés dans un troisième, avant que les différents morceaux soient vendus dans différents pays. L'UE dispose de règles COOL pour les pièces de viande fraîche, mais pas pour la viande transformée ni pour les

produits laitiers. Le Parlement européen souhaite étendre le champ de l'étiquetage obligatoire dans l'UE aux aliments transformés, et certains États membres vont de l'avant en imposant déjà ces règles dans leur propre pays. Aux États-Unis, l'industrie de la viande nord-américaine a déjà réussi à faire abroger une réglementation COOL similaire à celle de l'UE grâce au mécanisme de règlement des différends de l'Organisation mondiale du commerce. Aujourd'hui, le CETA lui ouvre un boulevard pour affaiblir les règles COOL existantes et pour enrayer les efforts visant à les généraliser dans l'UE ou ses États membres. Si le système juridictionnel des investissements du CETA entre en vigueur, les principales entreprises de transformation de la viande pourront poursuivre directement l'UE et ses États membres s'ils étendent le champ des règles COOL.

## INQUIÉTUDES SUR LE CLONAGE ET LE BIEN-ÊTRE ANIMAL

Il est prouvé que le clonage animal augmente la fréquence des malformations. Il aggrave donc selon toute vraisemblance la souffrance des animaux. Le clonage des animaux d'élevage est pratiqué aux États-Unis, mais interdit au Canada et dans l'UE. L'absence d'étiquetage obligatoire, aux États-Unis, des animaux clonés ainsi que le commerce intense de bovins et de cochons sur pied, de matériel génétique et d'autres produits animaux avec le Canada rendent fortement probable la présence d'animaux clonés dans la chaîne d'approvisionnement canadienne en viande et en bétail. À l'heure actuelle, aucun système fiable ne permet d'identifier ni de tracer les produits à base d'animaux clonés qui quittent les États-Unis ou entrent au Canada ou en Europe. Tout ceci en dépit des appels répétés du Parlement européen pour empêcher que des descendants d'animaux clonés entrent dans l'UE. Le CETA va non seulement augmenter le commerce de viande entre l'UE et le Canada (et, par extension, avec les États-Unis), mais il va aussi probablement mettre des bâtons dans les roues à l'élaboration de règles d'étiquetage ou de systèmes de traçabilité plus exigeants, parce que ces derniers pourraient être considérés comme des « barrières commerciales ».

Briefing by IATP Europe and Greenpeace Netherlands | September 2017

Pour plus d'informations:

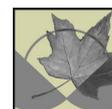
**GREENPEACE**

[WWW.GREENPEACE.EU](http://WWW.GREENPEACE.EU)

[WWW.TRADE-LEAKS.ORG](http://WWW.TRADE-LEAKS.ORG)



[WWW.IATP.ORG](http://WWW.IATP.ORG)



**CCPA**  
CANADIAN CENTRE  
for POLICY ALTERNATIVES  
CENTRE CANADIEN  
de POLITIQUES ALTERNATIVES

[WWW.POLICYALTERNATIVES.CA](http://WWW.POLICYALTERNATIVES.CA)

## AGISSONS !

L'avenir de l'alimentation et de l'agriculture n'est qu'un des aspects de notre vie quotidienne que le CETA va changer. Les grandes entreprises agroalimentaires se sont livrées à un lobbying intense en faveur du CETA. Toutefois, c'est au peuple qu'il appartient de dire «oui» ou «non» à ce type de traités commerciaux. Et le peuple a une dernière chance de se faire entendre.

La balle est dans le camp des parlements qui doivent ratifier ou rejeter le CETA.

Ni la Commission européenne ni le Conseil de l'Europe ni le Parlement européen n'ont pris conscience de la structure intégrée du commerce des animaux et de la viande entre les États-Unis et le Canada. Ils ont donc cautionné l'ouverture du marché européen aux aliments et autres produits obtenus par clonage, manipulations génétiques ou recours à des additifs nocifs comme les hormones de croissance. Les parlements des États membres ne doivent pas commettre la même erreur. Ils doivent rejeter le CETA. Les politiciens sont les représentants de la population. Faites en sorte qu'ils sachent que vous rejetez le CETA au nom d'une agriculture et d'une alimentation plus saines pour l'homme, les animaux et la planète!



Briefing by IATP Europe and Greenpeace Netherlands | September 2017

Pour plus d'informations:

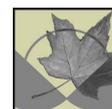
**GREENPEACE**

[WWW.GREENPEACE.EU](http://WWW.GREENPEACE.EU)

 Institute for  
Agriculture &  
Trade Policy  
EUROPE  
iatp.org

[WWW.TRADE-LEAKS.ORG](http://WWW.TRADE-LEAKS.ORG)

[WWW.IATP.ORG](http://WWW.IATP.ORG)



**CCPA**  
CANADIAN CENTRE  
for POLICY ALTERNATIVES  
CENTRE CANADIEN  
de POLITIQUES ALTERNATIVES

[WWW.POLICYALTERNATIVES.CA](http://WWW.POLICYALTERNATIVES.CA)